Centre d’accueil et de permanence des soins (CAPS)

2 rue de la Piscine
56130 la roche bernard

02 97 68 42 42

en semaine : de 20h à 8h ; le week-end : du samedi 13h au lundi 8h.

Que faire en cas de problème médical le soir après 20 h, la nuit, les week-end et jours fériés ?

Depuis le 1er avril 2008, le service de garde des médecins (soir et week-end), tel que nous le connaissions, n’existe plus.
Maintenant, vous avez le choix entre :

- les urgences de l’hôpital de Saint-Nazaire
- le Centre d’Accueil de Permanence des Soins (CAPS).

Pour la commune de St-Lyphard, le CAPS est situé dans l’enceinte de l’hôpital de la Roche Bernard.

NE VOUS DEPLACEZ PAS TOUT DE SUITE : téléphonez d’abord au 02 97 68 42 42,
Vous pourrez alors exposer votre cas et avoir un conseil adapté par un médecin régulateur :

- un conseil téléphonique,
- une consultation au CAPS de la Roche Bernard,
- une hospitalisation, si le médecin le juge nécessaire.

Ce dispositif n’est valable, évidement, que durant les heures de fermeture du cabinet de votre médecin traitant.

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08